

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

Nº M21- 073881

160542

Optique

Autres

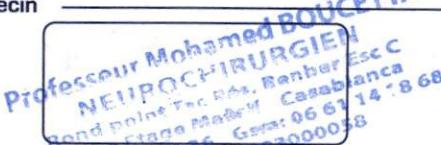
Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	578	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :		
Nom & Prénom : BOUJEMDAOU Nouria				
Date de naissance : 1944				
Adresse : Maroc 1 Rue 6 n° 45 Biskra				
Cité/Localité : Casablanca				
Tél. :	0522 216862	Total des frais engagés :	1472,42	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	27 Avril 2023	Age:	
Nom et prénom du malade :	Saber Halima		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Tonsil L5 G		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :




RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27 Avril 2023	U)	372016	372016	Professeur Amine MOUSETTA Rabat Pointe d'Or - OCP 22, 23 etage Rabat ICE : 002167 GSN : 00000058 Tel: 05 22 23 00 36 I.F. 15 12 753

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MOUHSSINE MOUHSSINE Leila 834, Av. 2 Mars Prolongée Inara Casablanca Tel. 05 22 21 00 76	27/04/23	63230

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Professeur Amine MOUSETTA Radiologie 2 Mars - Casablanca INPE : 091036178	08/05/23	Ré Bondu	250.83

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
INFIRMERIE MOUSETTA Bureau de la Dentiste Aut. 1605 - GSIN : 0000000000000000	27/04/23	12 AM 12 PC 0 IM 0 IV	1240.00	-240.00	1000.00	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Mohamed Boucetta
Neurochirurgien



Ex Professeur à la faculté de Médecine
Neurochirurgien Diplômé du Val de Grâce Paris
Assistant de Chirurgie Générale
D.E.M. Dommage Corporel
D.U. Technique Micro-Chirurgicales
D.U. Electroencéphalologie Clinique
Ex Chef du Service de Neurochirurgie
Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V - Rabat
Ex Chef du Service de Neurochirurgie
CHU Ibn Rochd - Casablanca

الأستاذ محمد بوستة
أخصائي في جراحة الدماغ والأعصاب
أستاذ التعليم العالي في جراحة الدماغ والأعصاب
رئيس قسم جراحة الدماغ (سابقا)
بالمستشفى العسكري الدراسي
محمد الخامس - بالرباط
رئيس قسم جراحة الدماغ (سابقا)
بالمراكز الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

27 Avri 2023

SARIR. HALIMA

R+ Bannus F: Sacralisagm

Jml. Haneha C.

Professeur Amina GHARBI
Radiologie 2 Mars-Souira
INPE: 091036178

Professeur Mohamed BOUCETTA
NEUROCHIRURGIEN

Rond Point Fer. R.R. Benber Escalier C
2ème Etage Atala M Casablanca
Tél: 0522 23 00 36 GSM: 06 61 14 / 8 68
ICE : 002167003000058 I.F: 15172753

إقامة بنر الطابق الثاني شارع ستاندال (ساحة الطاڭ المعايريف) الدار البيضاء.
Résidence Benber Escalier C, 2^{ème} étage - Bd. Stendhal Maârif - Casablanca - Patente : 36378062

05 22 23 00 36 06 61 14 18 68 E-mail : prboucetta@gmail.com

27/4/
SA INFIRMERIE MOUJAHID
Bureau d'état
Avt. 1605 - Adaman
Tel: 022.52.55.73 - GSM: 06.61.61.74.41

S A D E H L I M A

12 DM x 20 DH

240 DH

INFIRMERIE MOUJAHID
Bureau d'état
Avt. 1605 - Attauan
Tel: 022.52.55.73 - GSM: 06.61.61.74.41

Voltarène®
Emulgel™ 1%

Professeur Mohamed Boucetta
Neurochirurgien



Ex Professeur à la faculté de Médecine
Neurochirurgien Diplômé du Val de Grâce Paris
Assistant de Chirurgie Générale
D.E.M. Dommage Corporel
D.U. Technique Micro-Chirurgicales
D.U. Electroencéphalologie Clinique
Ex Chef du Service de Neurochirurgie
Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V - Rabat
Ex Chef du Service de Neurochirurgie
CHU Ibn Rochd - Casablanca

26 Janv 2023

الأستاذ محمد بوهطة
أخصائي في جراحة الدماغ والأعصاب
أستاذ التعليم العالي في جراحة الدماغ والأعصاب
رئيس قسم جراحة الدماغ (سابقا)
بالمستشفى العسكري الدراسي
محمد الخامس - بالرباط
رئيس قسم جراحة الدماغ (سابقا)
بالمركز الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

SABIR
ITALIMA
Ligantrap-Malleo - Rel 218*

Professeur Mohamed BOUCETTA
NEUROCHIRURGIEN
Bord Polyn° Tuc Rés. Benber Escalier
2ème Etage Maârif Casablanca
Tél: 0522 22 00 36 - 06 6114 18 68
ICE : 00216700300058
I.F: 15172753

إقامة بنبر الطابق الثاني شارع ستاندال (ساحة الطابك المعاشر) الدار البيضاء.

Résidence Benber Escalier C, 2^{ème} étage - Bd. Stendhal Maârif - Casablanca - Patente : 36378062

📞 05 22 23 00 36 📞 06 6114 18 68 📩 E-mail : prboucetta@gmail.com

RADIOLOGIE

2 MARS - SOUNA S.A.R.L



الفحص بالأشعة

2 مارس - السنة

Dr. Wadia ZAMIATI

Professeur en Radiologie

Dr. Amina GHARBI

Professeur en Radiologie

- IRM 1,5 T

- SCANNER MULTIBARETTES

- ECHOGRAPHIE

- ECHO-DOPPLER

- ECHOGRAPHIE FŒTALE 3D, 4D

- MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE

- SÉNOLOGIE INTERVENTIONNELLE

- PANORAMIQUE

- TELERADIO NUMÉRISÉE

- CONE-BEAM

- RADIOLOGIE NUMÉRISÉE

- RACHIS ENTIER - GONOMÉTRIE

- OSTÉODENSITOMÉTRIE

- RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE.
(SCANNER, ÉCHOGRAPHIE)

- RADIO-PHOTO

Casablanca, le 08/05/2023

Facture N° 04066/2023

Nom patient : **SABIR HALIMA**

Examen(s) réalisé(s) :

RX.BASSIN F:

Montant : **DEUX CENT CINQUANTE (250 DH)**

ARRETEE LA PRÉSENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS

Professeur Amina GHARBI
Radiologie 2 Mars Souna
INPE : 09103678

RADIOLOGIE

2 MARS - SOUNA S.A.R.L



الفحص بالأشعة

2 مارس - السنة

Dr. Wadia ZAMIATI

Professeur en Radiologie

Dr. Amina GHARBI

Professeur en Radiologie

- IRM 1,5 T
- SCANNER MULTIBARETTES
- ECHOGRAPHIE
- ECHO-DOPPLER
- ECHOGRAPHIE FŒTALE 3D, 4D
- MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE
- SÉNOLOGIE INTERVENTIONNELLE
- PANORAMIQUE
- TELERADIO NUMÉRISÉE
- CONE-BEAM
- RADIOLOGIE NUMÉRISÉE
- RACHIS ENTIER - GONOMÉTRIE
- OSTÉODENSITOMÉTRIE
- RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE.
(SCANNER, ÉCHOGRAPHIE)
- RADIO-PHOTO

Casablanca, le 08/05/2023

Mme SABIR HALIMA

PR.BOUCETTA

RADIOGRAPHIE DU BASSIN DE FACE

- Déminéralisation osseuse diffuse.
- Bassin symétrique.
- Absence d'anomalie osseuse décelable.
- Aspect normal des articulations sacro-iliaques et coxo-fémorales.
- Absence d'anomalie des parties molles radiologiquement décelables.

Pr GHARBI A.

Avec mes amicales salutations.

Radiologie 2 Mars - Souna
53^e Avenue 2 Mars - Casablanca
+212 522 800 600
+212 522 800 111

Professeur Amina GHARBI
Radiologie 2 Mars - Souna
INPE : 091036178